



#### 1- Inscriptions aux auditions

Le concours comprend 3 catégories : enfant (11-18 ans) / adulte (plus de 18 ans) / auteur-compositeur.

Les candidats de la catégorie auteur-compositeur seront sélectionnés pour la finale sur écoute CD par un jury.

Les candidats des catégories enfant et adulte seront sélectionnés sur audition devant un jury.

Les candidats devront adresser leur fiche d'inscription dûment remplie avant le 14 mai 2015 en mairie avec un chèque de caution de 10 € à l'ordre du comité des fêtes de Portes-lès-Valence. Toute inscription deviendra effective après réception de la convocation aux auditions. Les candidatures sont limitées à 250 personnes.

#### 2- Lieux des auditions devant jury

Pour les auditions devant jury, le concours de chant « **voix en scène** » aura lieu à l'espace Baronissi du centre culturel Louis Aragon situé au 1 rue Louis Aragon à Portes-lès-Valence le 4 juin 2016 de 14h à 18h30 et le 5 juin de 9h à 18h.

Pour la finale le concours de chant « **voix en scène** » aura lieu place de la république à Portes-lès-Valence le 21 juin 2016 de 20h à 21h30.

#### 3- Règles à respecter

La catégorie auteur-compositeur est limitée aux formules duo ou solo (sans batterie). Les candidats doivent avoir plus de 11 ans et être accompagné d'un instrument ou musicien, les bandes son ne sont pas acceptées.

La catégorie enfant et adulte est limitée aux candidats en solo ou accompagnés d'un musicien.

L'équipe d'organisation se réserve le droit de refuser certains titres (à caractère politique, raciste, diffamatoire...).

Les candidats gagnants de l'édition ne pourront pas se présenter l'édition suivante de leur titre.

#### 4- Sélections des candidats

##### a) Les auditions devant jury des 4 et 5 juin 2016

Chaque candidat devra se présenter à l'heure indiquée sur la convocation. En cas d'absence, il sera automatiquement disqualifié sans remboursement du montant de la caution.

A l'appel de son nom le candidat devra se présenter à l'espace Baronissi pour y interpréter sur bande son (CD ou clé USB en format MP3 ou Wav.), un extrait de sa chanson devant le jury avec à sa disposition un micro HF, ou accompagné d'une guitare ou d'un piano à disposition. Le candidat ne répondant pas à l'appel de son nom est disqualifié.

Les résultats seront communiqués par courrier ou mail dans la semaine suivant les 4 et 5 juin 2016.

##### b) La finale du 21 juin 2016

Une réunion préparatoire sera prévue en mairie afin de d'organiser la journée de la finale.

Chaque candidat devra se présenter à l'heure indiquée sur la convocation avec le titre choisi sur CD ou clé USB (format MP3 ou Wav.) pour les catégories enfants et adultes ou son instrument pour la catégorie auteur-compositeur. En cas d'absence, il sera automatiquement disqualifié. Les finalistes se produiront sur une scène professionnelle en première partie du concert de l'artiste Catherine Lara.

#### 5- Récompenses

Pour la catégorie auteur-compositeur :

Prix du concours : la première partie d'un artiste programmé au sein du festival Portes en fête et le trophée du concours « Voix en scène ».

Prix du jury : accompagnement en studio sur la réalisation d'un titre et un clip vidéo.

Pour la catégorie enfant et adulte : 1<sup>er</sup> --> une journée en studio d'enregistrement et le trophée du concours « Voix en scène » / 2<sup>e</sup> --> un bon d'achat de 100€ / 3<sup>e</sup> --> un bon d'achat de 50€.

## FICHE D'INSCRIPTION

NOM/ Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Mail :

Ville :

Date de naissance / âge :

Catégorie (à entourer) :      enfant (11-18ans)                      adulte (plus de 18ans)                      auteur-compositeur

(Pour la catégorie auteur-compositeur, merci de joindre un CD avec 3 titres minimum ainsi qu'un texte de présentation et une fiche technique)

Pour les catégories enfant (11-18 ans) et adulte (plus de 18 ans), merci de préciser si vous utiliser un des instruments mis à disposition ou êtes accompagnés d'un musicien (réponse à entourer), à défaut de précision le candidat sera considéré comme chantant sur une bande-son :

Guitare

Piano

Musicien (quel instrument ?

)

*Fiche à renvoyer accompagnée d'un chèque de caution de 10 € à l'ordre du comité des fêtes de Portes-lès-Valence avant le 14 mai 2016 au service culturel :*

- *Par courrier à l'adresse suivante : Mairie / service Culturel / 1 place de la république  
26800 Portes-lès-Valence*
- *Par mail à [desteves@ville-portes-les-valence.fr](mailto:desteves@ville-portes-les-valence.fr)*

Renseignements : 04 75 57 95 51